

Calendrier de collecte par commune 2009 - 2010

2009	2010	2009	2010
Batz-sur-Mer et Le Croisic Mardi 10 février Mardi 14 avril Mardi 9 juin Mardi 8 sept. Mardi 10 nov.	mardi 9 février mardi 13 avril mardi 8 juin mardi 14 sept. mardi 9 nov.	La Turballe et Piriac-sur-Mer mardi 3 février mardi 7 avril mardi 2 juin mardi 1 sept. mardi 3 nov.	mardi 2 février mardi 6 avril mardi 1 juin mardi 7 sept. mardi 2 nov.
Le Pouliguen Vendredi 6 février Vendredi 3 avril Vendredi 5 juin Vendredi 4 sept. Vendredi 6 nov.	vendredi 5 février vendredi 2 avril vendredi 4 juin vendredi 3 sept. vendredi 5 nov.	Mesquer et Saint-Molf du 27 au 29 janvier du 24 au 26 mars du 26 au 28 mai du 22 au 24 sept. du 24 au 26 nov.	du 26 au 28 janvier du 23 au 25 mars du 25 au 27 mai du 28 au 30 sept. du 23 au 25 nov.
Guérande Secteur 1 Vendredi 20 février Vendredi 17 avril Vendredi 19 juin Vendredi 18 sept. Vendredi 20 nov.	vendredi 19 février vendredi 16 avril vendredi 18 juin vendredi 17 sept. vendredi 19 nov.	Assérac, Camoël, Férel, Herbignac, Pénestin, Saint-Lyphard Les 13 et 14 mai Les 7 et 8 octobre	5 et 6 mai 13 et 14 octobre
Guérande Secteur 2 (villages) Mardi 17 février Mardi 21 avril Mardi 16 juin Mardi 15 sept. Mardi 17 nov.	mardi 16 février mardi 20 avril mardi 15 juin mardi 21 sept. mardi 16 nov.	La Baule-Escoublac du 5 au 9 janvier du 6 au 10 avril du 8 au 12 juin du 7 au 11 sept. du 2 au 6 nov.	du 4 au 8 janvier du 29 mars au 2 avril du 7 au 11 juin du 6 au 10 sept. du 2 au 5 nov.

*En dehors de ces dates,
ayez le réflexe
déchetterie !*



► J'habite à **Assérac, Camoël, Férel, Herbignac, Saint-Lyphard, Mesquer, Pénestin, Saint-Molf**

Je compose le : **02 51 76 96 16**



► J'habite à **La Baule-Escoublac**

Je m'inscris au plus tard le vendredi midi précédant la semaine de collecte et je

compose le : **02 40 11 15 03**

**Inscription
indispensable** 

► J'habite à **Batz-sur-Mer, Guérande, Le Croisic, Le Pouliguen, Piriac, La Turballe**

Je compose le : **0800 393 395** Numéro vert
(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

Que faire de mes encombrants ?



Inscription indispensable 

Cap Atlantique vous propose la collecte en porte à porte de vos encombrants plusieurs fois par an.

Merci de respecter les conditions de travail des agents en suivant les consignes de dépôt ci-dessous.

► Quand ?

Déposez vos encombrants **la veille du jour de collecte.**

► Combien ?

Limitez le dépôt à **1 m³**, soit en volume l'équivalent d'un canapé. Il doit pouvoir être soulevé par 3 personnes de corpulence moyenne.

► Où ?

Déposez à **l'extérieur de la propriété**, sans gêner le passage sur la voie publique.

► Comment ?

Pour en bénéficier, inscrivez-vous uniquement **sur appel téléphonique** au plus tard la veille du jour de collecte avant 12 h 30, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 :
Sans inscription, pas de collecte !
Attention ! Dispositif différent pour La Baule.



Les encombrants
(meubles, matelas, ...)

Les ferrailles

Electroménager non accepté (D3E): voir page 18

Les interdits

Végétaux, pneumatiques, gravats, verre, ordures ménagères, journaux-magazines, emballages plastiques et métalliques, déchets ménagers spéciaux et D3E.



► J'habite à **La Baule-Escoublac**
Je m'inscris au plus tard le vendredi midi précédant la semaine de collecte et je compose le :

02 40 11 15 03